

De la norme à la pratique...

Patrice LARROQUE
Université Paul Valéry, Montpellier 3
EMMA, EA 741

Introduction

Les variations que l'on observe dans le discours concernent l'usage, « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1974 : 80). Autrement dit, les individus qui s'expriment le font de manière différente en fonction des moments, des situations, de l'entourage et de leur appropriation de la langue.

Pinker (1994 : 401), dans son ouvrage *The Language Instinct* remarque : « Everyone maintains a number of ways of speaking that are appropriate to different contexts defined by the status and solidarity they feel with respect to interlocutors »¹. Ceci entraîne nécessairement une hétérogénéité des productions, hétérogénéité qui dépend largement des habitudes linguistiques² des personnes concernées et de leur compétence vis-à-vis du système.

La question qui se pose alors regarde non seulement la production, mais aussi l'interprétation d'énoncés qui parfois se démarquent des attentes des utilisateurs de la langue par un certain nombre de formes et d'aspects spécifiques à une variété et qui peuvent par conséquent

1. Les cas échéant, nous donnerons pour chaque exemple ou citation notre traduction personnelle : « Chacun conserve un certain nombre de façons de parler qui sont propres à des contextes différents définis par le statut et la solidarité qu'il ressent pour ses interlocuteurs. »

2. Ces habitudes peuvent être régionales, sociales ou même générationnelles.

gêner le décodage du message. Pour permettre l'interprétation de ces énoncés, des ajustements seront donc nécessaires.

Selon Culioli (2002 : 186-187), la notion d'ajustement est fondée sur l'idée que lorsqu'un énonciateur produit spontanément un énoncé nouveau, le coénonciateur, celui qui le reçoit et l'accepte, va le déconstruire pour le reconstruire en fonction de l'agencement des marqueurs présents dans la manifestation de surface et lui donner une valeur, un sens dans un contexte déterminé. Ce type d'analyse mentale, consciente ou non, suppose en outre un certain degré de tolérance linguistique et sociale vis-à-vis des formes jugées incorrectes car sinon toute communication deviendrait problématique.

De nombreux exemples montrent qu'il existe deux manières de considérer une langue et en particulier sa grammaire : ce qu'on devrait dire et ce qui se dit en effet. C'est le commencement de notre réflexion. Nous aborderons ensuite les implications de la notion d'ajustement, notamment lorsqu'il s'agit de faire cohabiter deux domaines, ce qui relève de la norme, la langue standard, et ce qui s'en démarque, la variation ; cela suppose évidemment que l'on donne un peu de jeu, un peu de liberté entre les deux. Le dernier point de notre étude portera sur l'acceptabilité d'un énoncé, laquelle se situe entre la production et la reconnaissance de l'énoncé et qui ne se fait pas sans ajustements : la flexibilité et la stabilité du système en dépendent.

1. Deux manières de considérer une langue et sa grammaire

1.1. *Ce qu'on devrait dire*

Les mots sont classés par catégories et ont différentes fonctions régies par des règles qui vont nous apprendre à nous exprimer « correctement » dans la langue et à juger de la recevabilité des énoncés produits. Les utilisateurs de la langue doivent obéir à ces règles qui sont autant de contraintes linguistiques et sociales et qui sont appliquées dans de nombreuses combinaisons, toutes différentes au fur et à mesure que l'on crée des énoncés. On peut citer par exemple la règle du *split infinitive* en anglais qui stipule qu'on ne doit pas intercaler d'adverbe entre *to* et le verbe comme dans (1) ou celle de la place de la préposition dans les propositions subordonnées relatives comme dans (2) et (3) :

- (1) It is not unusual for prescriptive grammar to explicitly go against common language use³.

(Andersson & Trugill 1990 : 26)

On devrait dire : *to go explicitly against common language use*.

- (2) Over the years I had the same experience from other friends and relations whom I had written to on various occasions⁴.

The Los Angeles Times, 1998

- (3) She has been singled out for the message, though there was trash in the room to whom it might justly have been applied⁵.

Flannery O'Connor, « Revelation », *The Complete Stories*, 1971

La préposition placée devant le pronom relatif en (3) est considérée comme plus claire et davantage en accord avec un style élégant et soutenu. Cependant, le renvoi de la préposition à la fin de la relative (ex. 2) est tout à fait normal en anglais et conforme à l'usage.

1.2. *Ce qui se dit effectivement*

On peut aussi aborder la grammaire comme un ensemble de schémas que les utilisateurs réactivent pour ainsi dire mentalement. On appelle ces schémas règles, mais elles diffèrent de celles imposées par la norme. Ces règles ne sont pas des principes arbitraires mais ressemblent davantage à une codification, probablement inconsciente, de la langue par les usagers. Si à un moment donné ces derniers devaient ensuite étudier la grammaire formelle, ils trouveraient des formulations explicites des schémas qu'ils ont intériorisés, et peut-être ne les reconnaîtraient-ils pas.

Il semble en effet paradoxal que de nombreux utilisateurs éprouvent des difficultés à étudier la grammaire alors qu'en définitive il ne s'agit de formuler ce qu'ils ont inconsciemment découvert et acquis par eux-mêmes. C'est semble-t-il dans cette manière de mise en fonctionnement de la langue que s'inscrit la langue non-standard, ce qui va diversifier encore plus les constructions mentales.

3. « Il n'est pas rare en grammaire prescriptive d'aller à l'encontre de l'usage commun de la langue. »

4. « Au fil des ans, j'ai vécu la même chose avec d'autres amis et relations à qui j'avais écrit en diverses occasions. »

5. « On l'avait isolée pour entendre le message, bien qu'il y eût dans la pièce des fripouilles à qui il aurait pu s'adresser. »

1.3. *La diversité des constructions mentales*

À cause précisément du grand nombre des utilisateurs, les productions auront tendance à donner des formulations sensiblement déviantes relativement aux règles imposées par la norme et la prescription. La langue ne se limite pas à un seul usage attesté et il est absolument nécessaire, si l'on veut rendre compte de toute la langue et plus généralement de l'activité langagière, de considérer ces manifestations souvent regardées comme marginales, voire incorrectes ou fautives. Si les prescriptions de la grammaire traditionnelle conservent à la langue son homogénéité et définissent un modèle à suivre, elles n'en sont pas moins restrictives et figées. Rejeter les formes dites « impropres », c'est ignorer un aspect important de la langue et de la pratique linguistique.

Ainsi, on sera amené à expliciter des schémas construits mentalement qui peuvent être interprétés, moyennant quelques ajustements, par la plupart des locuteurs de la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent, même si ceux-ci parlent quotidiennement la langue standard. C'est donc à partir de cette pratique linguistique, soumise ou non aux prescriptions de la norme, que la notion d'ajustement prend tout son sens en aidant la mise en rapport de deux modèles.

2. La cohabitation entre deux domaines

La simple mise en œuvre de la langue entraîne naturellement des variations plus ou moins importantes et des ajustements seront indispensables, pour conserver au système sa cohérence et faire cohabiter deux domaines : celui de la norme et celui de la variation et du changement.

2.1. *Ce qui relève de la norme*

La langue est un moyen de communication entre les individus fondé sur le même système conceptuel. Ceci suppose la création d'un nombre important de préceptes auxquels les usagers doivent se conformer. Ces règles définissent une pratique normative et des rapports sociaux d'ordre hiérarchique. Dans ce sens l'interprétation d'un énoncé se rapporte directement à un modèle de référence unique qui mène, sans ajustement ou presque, à l'établissement et à la reconnaissance d'une langue standard souvent calquée sur le parler

des utilisateurs qui ont du prestige et de l'autorité, et qui sont par là même imités par les autres. Ainsi la langue standard devient pour tous les usagers un modèle. Ce modèle varie au gré des époques et des générations et les changements sont dus à des facteurs sociaux comme la mode, les influences étrangères ou les besoins linguistiques. Les modifications les plus évidentes concernent le lexique. Pour la phonologie et la grammaire l'évolution est plus lente. Parfois la référence à la norme est si forte que l'on considère que tout ce qui s'en écarte est fautif ou ne fait pas partie de la langue. On suppose en effet qu'il n'y a qu'un seul standard, qu'une seule manière de formuler les « bonnes phrases » et il n'est pas rare d'entendre ici ou là : « cette construction n'est pas française », ou « ce n'est pas du français ».

Certains locuteurs soucieux de se conformer à la prescription tombent parfois dans l'hypercorrection qui constitue une forme d'ajustement par rapport à une incertitude. Par exemple, l'énoncé français *Elle s'est fait faire une robe par son tailleur* sera prononcé *Elle s'est faite faire une robe par son tailleur* par souci de faire accorder en genre le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* avec le sujet. Or ici, le pronom réfléchi n'est pas complément d'objet direct du verbe, le participe passé ne s'accorde donc pas. En anglais on emploie le pronom *I* là où on pourrait attendre *me* dans les citations suivantes attribuées l'une à Mme Thatcher, Premier Ministre de Grande-Bretagne de 1979 à 1990 (4), l'autre à Bill Clinton, Président des Etats-Unis de 1993 à 2001 (5) :

(4) It is not for you and I to condemn the Malawi economy⁶.

(5) Give Al (Gore) and I a chance to bring America back⁷.

La formulation conjonctive *you and I* est traditionnellement considérée comme plus correcte par rapport à *you and me*. L'analyse de ces exemples montre, d'une part, que c'est la position syntaxique et non la forme qui détermine la valeur du pronom et, d'autre part, qu'il existe une certaine disparité entre ce que les locuteurs croient être correct et ce qu'ils produisent dans les faits, ce qui relativise quelque peu la notion de correction.

6. « Ce n'est ni à vous ni à moi de condamner l'économie du Malawi. »

7. « Donnez-nous, à Al (Gore) et à moi, une chance de ramener l'Amérique. »

2.2. *Ce qui se démarque de la norme*

Nous avons vu que l'actualisation du système linguistique entraîne presque toujours des modifications d'un individu à l'autre. Chacun a sa propre grammaire qui lui permet de produire des énoncés nouveaux tout en se conformant aux règles du système. Peut-on aller jusqu'à dire que chaque utilisateur de la langue parle une forme distincte de celle-ci ? Ce qui se démarque de la norme par la pratique est le plus souvent considéré comme non-standard et rejeté comme inacceptable. Prenons l'exemple de cet énoncé du français populaire rendu célèbre par le personnage de Petit Gibus dans le film *La guerre des boutons*, réalisé par Yves Robert d'après le roman de Louis Pergaud :

(6) Si j'aurais su j'aurais pas venu.

Certes, cet énoncé reflète une connaissance imparfaite de la grammaire du français standard normalisé. Pourtant, l'effet comique de l'expression n'est pas seulement dû à la frustration du personnage, mais au fait qu'il soit parfaitement reconnu et interprété, sinon accepté, par une majorité de locuteurs francophones qui s'attendent plutôt à entendre *Si j'avais su je ne serais pas venu*. L'humour consiste en la superposition des deux variantes et ce qui fait rire c'est l'entre-deux. Les schémas grammaticaux varient parfois sensiblement d'un groupe de personnes à un autre. On nous fera remarquer à juste titre que certains usages comme celui-ci apparaissent surtout dans les milieux ouvriers ou défavorisés et partant socialement marqués. Ce sont là des jugements qui prennent leur source dans le rapport entre la langue et le domaine social, en oubliant la part du linguistique. Dans notre énoncé, le locuteur fait le choix non-standard de l'auxiliaire *avoir* et du conditionnel sans véritablement prendre le risque de ne pas être compris puisque les deux énoncés standard (attendu) et non-standard (produit) sont en relation paraphrastique. Les marques en surface permettent de reconstruire la valeur hypothétique de la protase et le caractère non actualisé de l'apodose. Dans (6) les deux sont marqués par *aurais*.

De la même manière, la reconnaissance d'expressions telles que *T'inquiète !* ou *T'occupe !* ne pose pas vraiment de problème aux locuteurs francophones. Ces interjections semblent agrammaticales, étranges du point de vue de la grammaire, d'autant qu'elles signifient le contraire (cf. : *Ne t'inquiète pas !*, *Ne t'en occupe pas !*) de ce qu'elles affirment en surface. Elles sont néanmoins acceptables et

interprétables dans une situation donnée comme des énoncés négatifs. Ceci tient au fait que syntaxiquement l'impératif négatif diffère de l'impératif affirmatif par la place du pronom *te/toi*. Il apparaît devant le verbe dans l'énoncé négatif et derrière le verbe dans l'énoncé affirmatif (cf. : *Inquiète-toi !, Occupe t'en !*)⁸. On s'aperçoit donc que du point de vue du système peu d'ajustements sont nécessaires puisqu'on conserve la trace de la construction négative après l'effacement des marqueurs de négation, redondants si l'on considère que l'organisation syntaxique de l'énoncé suffit à son interprétation.

En anglais, des énoncés comme (7) et (8) sont parfaitement intelligibles pourvu que l'on fasse quelques ajustements pour reconstruire leur valeur à partir des marques de surface.

- (7) I've knew guys, that done screwy things while they're driving trucks⁹.

J. Steinbeck, *The grapes of Wrath*, 1939

- (8) Me and you, we brothers, and we got to be there for our children. For me it's too late, but not for you¹⁰.

Oliver Stone (producteur), *South Central*, 1994

En (7) les formes *knew* et *done* renvoient toutes les deux au révolu¹¹, dans l'énoncé (8) la copule n'apparaît pas car la relation < *we* – *brothers* > reformule la jonction entre *you* et *me* en la qualifiant. L'effacement de la copule consiste à supprimer la réalisation phonologique de celle-ci sans pour autant supprimer l'opération. Le lien entre le sujet et le prédicat demeure.

Ainsi, on peut jouer avec les marques de surface et ne pas empêcher la reconstruction du sens. Le signe linguistique tire sa valeur de son rapport aux autres signes et non de lui-même (cf. Saussure). Son identité linguistique est donc relationnelle, ce qui laisse une certaine latitude aux locuteurs pour produire des énoncés ajustables et interprétables.

8. Voir Yaguello (1998 : 54).

9. « J'ai connu des gars qui ont fait des choses tordues au volant d'un camion. »

10. « Moi et toi, on est frères, et on doit être là pour nos enfants. Pour moi c'est trop tard, mais pas pour toi. »

11. Historiquement, le participe passé et le prétérit ont une origine commune : l'anglais ne connaissait qu'une seule forme pour les deux. Une grande partie des verbes anglais ont d'ailleurs conservé une même désinence dans les deux cas qu'ils soient réguliers ou irréguliers.

3. Un degré de liberté

3.1. L'ajustement suppose un degré de liberté (ou de serrage) entre les deux domaines, standard et non-standard, et on peut montrer que des énoncés aussi éloignés de la norme que (9) et (10) peuvent être reconnus et interprétés par un ou plusieurs coénonciateurs.

(9) He ain't oughta went out of turn¹².

(10) Sometimes he used to walk home from school with me. He wouldn't have a hat or a coat, and his face was like – it was like he ought to live in the woods. You know: not like *he ought to went to school* or had to dress up. And so you never did know when you'd see him. He come in school in almost any time and folks would see him way out in the country at night¹³.

William Faulkner, *Soldier's Pay*, 1926

En comparant l'exemple (9) avec sa contrepartie en anglais standard : *He oughtn't to/shouldn't have gone (played) out of turn*, on peut établir, même si les deux variantes ne sont pas en relation paraphrastique stricte¹⁴, qu'il y a des correspondances. Seul l'ordre des mots en surface ainsi que quelques formes grammaticales changent. Chaque terme est la trace d'une opération sous-jacente et cette émergence peut varier d'une formulation à une autre. On n'a pas affaire à une seule représentation de surface. Il faut donc compter sur la variabilité des énoncés et faire les ajustements utiles à la reconstruction du sens en jouant sur la complémentarité des signifiants appartenant à des structures superficielles en apparence hétérogènes les unes par rapport aux autres. Par exemple, les opérations sous-jacentes qui font que l'énoncé (9) est interprétable sont la négation (*not* contenu dans *ain't*), la modalisation *ought*, et la valeur de passé *went*. On remarque que la négation n'est pas portée par le modal lui-même (cf. *oughtn't* ou *shouldn't* en anglais standard), mais par un autre auxiliaire et que sa place dans l'énoncé a changé. Il existe en

12. « Il aurait pas dû jouer avant son tour. » Énoncé effectivement prononcé par un jeune Américain (Kentucky) lors d'une partie de Scrabble.

13. « Parfois il rentrait de l'école avec moi. Il ne voulait pas d'un chapeau ni d'un manteau et son visage ressemblait – c'était comme s'il devait habiter les bois. Tu sais : pas comme *s'il avait dû aller à l'école* ou se faire beau. Et donc, tu ne savais vraiment jamais quand tu le verrais. Il venait à l'école presque n'importe quand et les gens l'apercevaient le soir dans la campagne. »

14. Bolinger (1977) défend l'idée que les paraphrases exactes sont d'ordinaire impossibles parce que les soi-disant paraphrases ont des formes différentes.

effet une contrainte syntaxique qui veut que la négation s'applique au premier auxiliaire. Ainsi un locuteur peut reconstruire mentalement l'énoncé et interpréter le message. Il est à noter également que dans l'énoncé non-standard, *ain't* fonctionne comme un morphème de frontière (c'est-à-dire une marque interposée par l'énonciateur entre l'extérieur et l'intérieur de sa sphère intime, entre le hors-moi et le moi) qui rapporte l'énoncé directement à l'énonciateur. Dans l'énoncé en anglais standard, c'est l'auxiliaire de modalité qui joue ce rôle, à cause justement de la règle syntaxique évoquée plus haut.

L'énoncé (10) présente une construction positive *ought to went* qui s'oppose à *ought to live*. Comme pour l'exemple (9) la forme du prétérit du verbe *go* suit immédiatement la particule *to* associée à *ought* pour marquer le renvoi au passé (alors qu'il est suivi d'un infinitif dans *ought to live*) et à l'accompli, comme s'il s'agissait d'un perfecto-présent, c'est-à-dire d'une forme passé employée comme présent avec valeur d'accompli, sémantiquement proche de *have + V-en* (cf. *he ought to have gone to school*).

On peut dans ces cas parler de reconstruction à partir des marqueurs que l'anglais non-standard partage avec la langue standard, mais qui leur attribue des valeurs sensiblement différentes, comme on peut le voir avec les opérateurs *been* et *done*, par exemple :

- (11) Someone asked: Is she married?
Someone answered: She *been* married¹⁵.

Cité dans Labov 1972

- (12) A teacher said: Do you know your number facts?
A boy answered: I *been* know them¹⁶.

Ibid.

- (13) She *done* know wha' goin'on¹⁷.

Cité dans Winford 1993

Been dans (11) et (12) marque bien sûr l'aspect accompli de la prédication en même temps qu'il implique une durée : *She's been married for some time, I've known my number facts for a long time*, mais aussi l'ancrage sur l'énonciateur. L'opération de localisation par

15. « Quelqu'un a demandé : Est-ce qu'elle est mariée ?

Quelqu'un a répondu : Elle est mariée depuis un moment. »

16. « Un professeur a dit : Tu connais tes nombres ?

Un élève a dit : Je les connais depuis longtemps. »

17. « Elle sait très bien ce qui s' passe. »

rapport à celui-ci est marqué par *have* en anglais standard. Dans l'exemple (13), *done* est employé en tant qu'auxiliaire comparable à *have* au *present perfect* en anglais standard ; il fonctionne également comme intensifieur et par conséquent rapporte (comme *been*) l'énoncé à l'énonciateur.

Ainsi le passage d'un énoncé (non-standard) à un autre (standard) sémantiquement équivalent n'est pas direct : un certain nombre d'ajustements seront obligatoires pour permettre l'interprétation de l'énoncé. De plus, ce type d'énoncé éprouve le système lui-même dans sa stabilité et sa logique, en particulier lorsqu'on a affaire à des négations multiples.

3.2. *Le problème de la (double) négation*

Si l'on demande à certains locuteurs pourquoi ils refusent la double négation en anglais, ils évoquent immédiatement un problème de logique. Ils soutiennent que deux négations dans un même énoncé s'annulent. En fait, il s'agit surtout d'un problème de niveau de langue.

Cependant, dans la pratique, les doubles négations sont presque toujours interprétées comme des négations et non comme des assertions positives. Un énoncé comme (14) présenté sans commentaire à un groupe de locuteurs sera compris par une majorité comme négatif.

- (14) – Who do you think is gonna be the next president ?
 – Nobody can't figure that out¹⁸.

Cité dans Labov 1982

Dans cet exemple un bon nombre de sujets devine que *can't* signifie *can*. Ils font l'ajustement nécessaire pour que l'énoncé ait un sens. Ce qui se passe en réalité, c'est que les négations ne s'appliquent pas au même niveau. Celui qui reçoit l'énoncé est capable de décoder et d'identifier la portée des négations. Dans le mécanisme de la négation il faut distinguer deux choses : l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de la proposition qui lui est faite et le contenu informationnel de celle-ci. Ainsi on peut s'interroger sur le rôle de *can't/can* dans l'exemple (14). Nous avons affaire à un modal qui établit un rapport direct entre l'énonciateur et son énoncé. Le modal en tant que tel

18. « – Qui pensez-vous sera le prochain président ?
 – Personne peut le dire. »

signale une discordance : il marque une capacité du sujet quant au prédicat *figure that out*, mais cette capacité est suspendue. Le fait que le modal soit à la forme négative indique simplement que l'énonciateur prend position et oriente la prédication vers cette désactualisation. Dans l'énoncé (15), c'est *ain't* qui marque l'ancrage direct sur l'énonciateur de la même manière que le ferait l'adverbe de négation *No* dans sa variante : *No, you don't know what you're talking about*.

(15) You *ain't* know what you're talking about¹⁹.

Tagliamonte & Poplack 1988

Là encore il s'agit de reconstruire l'énoncé pour l'interpréter.

(16) You *ain't* going to no heaven, 'cause it ain't no heaven you can go to²⁰.

Cité dans Labov 1972

(17) I don't trust nobody, I don't trust anybody carrying a bag²¹.

Paroles d'un GI blessé en Iraq

(18) I knowed you wasn't Oklahomy folks. You talk, kinda. That *ain't* no blame, you understand²².

Ivy Wilson dans *The Grapes of Wrath* de John Steinbeck, 1939

Ain't et *don't* des exemple (16), (17) et (18) renvoient directement à la prise de position de l'énonciateur qui négativise et exclut la proposition. Le déterminant *no* (de *no heaven*, *nobody* et *no blame*) sert à nier l'existence de l'objet et se situe au niveau informationnel, discursif. Ce type d'ajustement peut expliquer pourquoi les deux négations ne s'annulent pas²³ et rend acceptable l'énoncé, même si en définitive il ne correspond pas tout à fait à la norme.

19. « Tu sais pas de quoi tu parles. »

20. « Tu vas pas au paradis, parce qu'y a pas de paradis où on peut aller. »

21. « Je fais confiance à personne. Je fais confiance à personne qui porte un sac. »

22. « Je savais que t'étais pas de l'Oklahoma. T'as une drôle de façon de parler... C'est pas un reproche, tu comprends. »

23. Du reste, lorsqu'un énoncé présente trois négations (ex. *I don't need no help from nobody*) il ne devient pas positif et est toujours considéré comme non-standard.

4. L'acceptabilité

Les exemples exposés plus haut posent le problème de la reconnaissance et de l'acceptabilité d'une production que l'on pourrait qualifier d'incorrecte ou d'étrange et qui ne répond pas aux « règles » de la langue standard.

4.1. *Production et reconnaissance de l'énoncé*

Le terme « acceptabilité » est formé à partir de l'adjectif « acceptable », lui-même dérivé du latin *accipere* qui signifie « recevoir », « accueillir ». Ceci implique que l'on se situe par rapport au co-énonciateur qui reçoit l'énoncé produit, le reconnaît, le comprend, l'interprète comme étant signifiant. Ainsi, un énoncé peut être jugé acceptable dans une situation et un contexte même si sa grammaticalité est douteuse²⁴. Autrement dit, l'acceptabilité d'un énoncé se situe entre sa production et la reconnaissance de celui-ci, et cette signification ne va pas sans ajustements. A ce niveau on peut définir deux sortes d'ajustement, ce qui appartient au social et ce qui concerne le linguistique.

On sait depuis Jean-Jaques Rousseau ([1781] 1993) que le discours est une institution sociale qui implique des individus et leur appropriation du système, et qui peut être considéré comme le lieu de la variation. Cela concerne l'arbitraire de la règle, de la norme établie et parlée par « The Learned and Polite Persons of the Nation »²⁵, selon l'expression de Jonathan Swift. Dans ce cas les ajustements ne constituent ni plus ni moins qu'une mise en conformité avec la règle afin d'éliminer les irrégularités occasionnées par la pratique linguistique : ce qui est correct est dicté par des normes sociales. En général, les variations mineures d'une région à l'autre, d'un groupe de locuteurs à un autre, ne sont pas très importantes. En revanche les modifications trop radicales qui tendent à entraver la compréhension mutuelle des utilisateurs, c'est-à-dire qui ne permettent pas de reconstruire à partir des données de surface, peuvent à terme constituer un inconvénient majeur. C'est une des raisons pour laquelle la résistance au changement est si grande. Le danger est que parfois le souci d'être en conformité avec la langue standard, de bien parler,

24. Pour Chomsky (1965), l'acceptabilité appartient à l'étude de la performance et s'oppose à la grammaticalité qui est du domaine de la compétence.

25. Le terme *Polite* s'entend dans le sens de « raffiné, élégant » : « Les Personnes Eduquées et Raffinées de la Nation ».

entretient une insécurité linguistique chez certains utilisateurs et les ajustements qu'ils pratiquent conduisent à la prescription et à l'hypercorrection. Cependant la norme évolue avec le temps et en fonction des époques, elle fait elle aussi l'objet d'ajustements et codifie des états de langue considérés au départ comme non-standard.

Du point de vue linguistique, les énoncés sont acceptables dans la mesure où les coénonciateurs pourront reconstruire les opérations mentales et le sens à partir des traces laissées en surface de la même manière qu'on pourra déterminer certaines caractéristiques de l'individu qui a laissé une trace de pas dans le sable. Par exemple, on peut supposer que l'individu était de grande taille si la trace est grande ; si l'empreinte est profonde, on peut supposer que l'individu était lourd, donc gros ; si le pied est fin, on peut penser qu'il appartient à une femme, etc. Mais on ne peut pas rendre compte de toute l'espèce humaine à partir d'une seule trace. Il faudra étudier plusieurs empreintes pour compléter l'analyse. C'est pourquoi il convient de tenir compte de l'hétérogénéité des productions pour comprendre comment fonctionne le système et non d'un seul usage. De plus, il existe toujours une interaction, une sorte de va-et-vient entre des productions non-standard (la manière spécifique dont le système de représentation verbale correspondant à la langue standard a été intériorisé) et la grammaire de la langue qui est celle de la communauté à laquelle appartiennent les énonciateurs.

Le recours à l'ajustement permettra l'intelligibilité mutuelle que ce soit au niveau grammatical, syntaxique ou phonologique. L'accent régional, par exemple, est un écart phonologique par rapport à la norme. Parler avec un accent du sud n'empêche pas de reconnaître et d'interpréter un autre accent dans une même communauté linguistique, et ceci parce que les ajustements se font dans une fourchette de sons qui définit les limites du système. Si l'on sort de cette fourchette, on sort du système et on perd la compréhension mutuelle. Il en est de même pour la grammaire et la syntaxe. La norme étant une variété qui a « réussi », socialement, politiquement et économiquement, elle sert de référence et les ajustements organisent la cohabitation des variétés entre elles et par rapport au modèle. Cette corrélation témoigne de la flexibilité du système.

4.2. La flexibilité du système

La langue est un système, c'est-à-dire un ensemble de relations qui entrent dans la formation des sons, des mots et des schémas

syntaxiques. Ces relations qu'on peut aussi appeler « règles » forment une organisation stable à laquelle tous les locuteurs d'une même communauté linguistique se réfèrent. Les marqueurs se définissent les uns par rapport aux autres. Les paradigmes grammaticaux, les voyelles, les consonnes et les champs sémantiques sont opposés les uns aux autres, déterminant ainsi mutuellement leur propre position. Ce type de détermination fonde la stabilité et la cohérence du système. Tout mouvement à l'intérieur dudit système entraîne d'abord une résistance à celui-ci, puis se répercute sur les autres relations de l'ensemble (Labov 1971 : 447). C'est sur cette flexibilité que s'appuie le rapport entre la production et la reconnaissance d'un énoncé, qu'il soit standard ou non.

La flexibilité – Culioli (2002 : 190-191) parle de plasticité ou de souplesse – doit être suffisante pour s'adapter au nombre infini des situations et des interprétations que les locuteurs peuvent rencontrer ou inventer. Rappelons que la langue est un système virtuel qui ne peut être appréhendé qu'à travers le discours et qui permet la compréhension mutuelle entre les utilisateurs. Sa mise en œuvre, on l'a vu, implique nécessairement des variations plus ou moins importantes. Il ne fournit pas des phrases toutes faites, mais seulement les règles qui permettent de les construire. Ces règles peuvent être flexibles dans la mesure où elles n'altèrent pas la stabilité du système : à partir du moment où un énoncé est produit, qu'il soit ou non en conformité avec la norme, s'il peut être reconnu et interprété, on considère qu'il appartient à la langue. Les relations dans le système sont suffisamment souples pour que sa stabilité ne soit pas mise en cause et qu'il absorbe les variations et les changements. Les ajustements participent à l'évolution de la langue qui doit se faire progressivement, par petites touches et insensiblement si l'on ne veut pas briser l'intelligibilité entre différents états de langue au niveau diachronique par exemple. C'est ce qui fait que l'on parvient encore à comprendre (non sans difficulté) la langue de Shakespeare malgré l'accumulation imperceptible des variations au cours des siècles. Les difficultés apparaissent lorsque l'espace entre les productions et le modèle de référence est trop important, autrement dit lorsque l'interprétation des énoncés produits requiert de trop nombreux

ajustements. On a affaire alors à un nouveau système qu'il faut intérioriser.

Conclusion

Entre la norme et la pratique se trouve un espace, une sorte de zone tampon où se côtoient les formes identifiables à la langue standard, avec certes des variations, et les formes qui s'en écartent. C'est ce qu'on pourrait appeler la zone des ajustements, un espace de tolérance qui permet, d'une part, la mise en conformité des formes et, d'autre part, la cohabitation avec le domaine de la variation. Le problème est de savoir jusqu'où on peut ajuster pour être capable de reconstruire et d'interpréter les énoncés en marge de la norme et/ou qui s'en démarquent franchement. Cela revient à revoir le rapport entre une langue donnée, le système linguistique de référence qui a tendance justement à se poser comme norme et la pratique de la langue avec ses risques de déviances.

Le jeu, la tolérance nécessaire pour qu'il y ait ajustement doit être contenu. La distance entre la norme et la pratique, entre ce qui est standard et ce qui ne l'est pas, est somme toute limitée pour ne pas rendre difficile, voire impossible, la reconstruction de la valeur de l'énoncé et ainsi compromettre la compréhension mutuelle. Plus on se démarque de la référence, plus on élargit la zone d'ajustement, plus on prend le risque de sortir du système. Il faut donc que les marqueurs des représentations puissent être interprétables, c'est-à-dire qu'ils renvoient au même système conceptuel. Les traits particuliers à chaque variété doivent être identifiables et adaptables, et cela dépend aussi de l'appropriation que chacun a du système linguistique. Ainsi l'ajustement doit se mesurer non pas par rapport à une norme, mais relativement à sa propre acquisition de la langue.

Enfin, un parallèle est possible entre la langue et la musique. Un corps sonore quand il est mis en vibration, émet un son principal et une série de sons secondaires appelés sons harmoniques ; le tout forme un accord. Plus on s'éloigne du son principal, plus la justesse des sons harmoniques s'écarte de la justesse tempérée usuelle. En langue c'est un peu la même chose qui se passe, en ce sens qu'un énoncé standard génère un certain nombre de paraphrases qui sont en définitive des multiples (c'est-à-dire qui se manifestent sous des formes variées) de l'énoncé de référence. L'ajustement consiste peut-être à choisir une des manifestations qui correspond le mieux à la valeur de l'énoncé produit compte tenu de son appropriation du

système. La justesse de l'interprétation dépendra de la distance reconnue entre l'énoncé produit et la référence.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Lars-Gunnar et TRUDGILL, Peter, 1990, *Bad Language*, Londres, Penguin Books.
- BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris, Gallimard.
- BOLINGER, Dwight, 1977, *Meaning and Form*, Londres, Longman.
- CHOMSKY, Noam, 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Massachussetts, M.I.T. Press.
- CULIOLI, Antoine, 2002 (2009), *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, préface et notes de Michel Viel, Langres, Paris, Klincksieck.
- LABOV, William, 1971, « System in Creole Languages », dans Dell Hymes (éd.), *Pidginization and Creolization of English*, Cambridge, Cambridge University Press, p.447-472.
- LABOV, William, 1972, *Language in the Inner City*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LABOV, William, 1982, *Social Stratification of English in New York City*, Washington, D.C., Center of Applied Linguistics.
- PINKER, Steven, 1994, *The Language Instinct : The New Science of Language and Mind*, Londres, Penguin Books.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, 1781 (1993), *Essai sur l'origine des langues*, p. 53-126, Paris, Flammarion.
- SAUSSURE (DE), Ferdinand, 1916 (1995), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- TAGLIAMONTE, Sali et POPLACK, Shana, 1988, « How Black English Past got into the present: evidence from Samaná », *Language in Society*, vol. 17, p. 513-533.
- WINFORD, Donald, 1993, « Variability in the use of perfect *have* in Trinidadian English: A problem of categorial and semantic mismatch », *Language Variation and Change*, vol. 5 (2).
- YAGUELLO, Marina, 1998, *Petits faits de langue*, Paris, Le Seuil.